



Lexbase Afrique déploie un moteur de recherche appliqué aux données juridiques en Afrique francophone

Paris, le 15 janvier 2019. Présent depuis 20 ans auprès des professionnels français du droit, Lexbase, en partenariat avec Droit Afrique, assoit sa présence à l'international en développant la première base de droit africain francophone. Pionnier des Legaltechs, l'éditeur se positionne ainsi comme accélérateur de business pour les entreprises implantées – ou désireuses de s'implanter – en Afrique.

« L'Afrique représente une mine d'opportunités de plus en plus reconnue, mais toutes les entreprises, ni même leurs avocats internationaux ou locaux, ne disposent pas des outils juridiques nécessaires pour y développer leur activité. », analyse Fabien Waechter, Président de Lexbase. « La plupart du temps, elles sont dépendantes de la remontée d'informations de leurs interlocuteurs locaux. »

Pour aider ses clients à trouver les bons relais juridiques et fiabiliser leurs sources, Lexbase a répliqué la stratégie qui lui a valu son succès : la collecte et la numérisation de données de jurisprudence et de textes dans tous les domaines du droit. Ce travail de longue haleine est le fruit d'une démarche de co-construction menée avec l'ensemble de l'écosystème : accords avec chancelleries et greffes africains, prise en compte des remontées de terrain dans la conception de l'offre... Grâce à cette démarche, l'utilisateur bénéficie de services qui répondent véritablement à ses attentes. Très facilement, il peut retrouver les décisions de justice anonymisées, les textes et les articles de revues dont il a besoin pour le pays qui l'intéresse.

Lexbase-Afrique.com est à ce jour le seul site à proposer une telle base de données pour le droit africain francophone. Ce faisant, Lexbase entend apporter plus de valeur qu'un simple moteur de recherche. « Nous ne nous contentons pas de délivrer des résultats par mots-clés et de faire du Big Data juridique », précise Fabrizio Papa Techera, Directeur Général Délégué de Lexbase. Nous sommes capables d'environner une décision de justice et de lui donner un contexte éditorial. C'est là tout le sens de notre revue, en grande partie consacrée aux pays de l'OHADA ! ».

Les clients de Lexbase bénéficient ainsi d'une finesse de compréhension qui leur permet de mieux appréhender leur développement en Afrique. En mettant l'IA au service de l'Édition juridique, Lexbase rend le droit à la fois plus accessible et plus transparent. Mieux encore : Lexbase fait du droit un moteur business incontournable.

A propos de Lexbase :

Fort d'une expérience numérique de 20 ans, Lexbase est le premier éditeur juridique 100% digital à relever le défi ambitieux de fusionner l'expertise juridique avec l'ingénierie documentaire numérique.

Lexbase maintient depuis son origine sa position d'acteur précurseur en s'engageant auprès des professionnels du droit et de leurs instances pour faire évoluer leurs pratiques.

Legaltech au service de l'édition juridique, Lexbase imagine, conçoit et réalise grâce à l'IA et au machine learning de nouveaux produits innovants, disruptifs et accessibles à tous les professionnels du droit et du chiffre.

Lexbase exerce ses activités sur 5 sites Internet :

- lexbase.fr : site d'édition et de documentation juridiques en ligne sur lequel sont publiées, chaque jour, plus de 1 000 nouvelles décisions jurisprudentielles ainsi que toute la législation et la réglementation française et communautaire. Les abonnés accèdent également à 33 encyclopédies mises à jour en continu, 8 revues thématiques (droit des affaires, droit social, droit privé...) et des outils pratiques (formulaires, infographies, modèles d'actes, calculateurs d'indemnités...). Avec plus de 4 millions de décisions de justice, Lexbase propose la base de jurisprudence française, européenne et même étrangère francophone la plus importante et la plus pertinente.

- lexbase-afrique.com : première base de données de décisions de justice, de textes de loi et d'articles de revue en droit francophone africain

- lexradio.fr : première webradio juridique, Lexradio propose à ses auditeurs des flashes d'actualités juridiques quotidiens, des panoramas thématiques, des colloques, des conférences exclusives et des interviews professionnelles (50 000 téléchargements de podcast par mois)

- legalmetrics.fr : outil de statistiques juridiques analysant la base de jurisprudence de Lexbase qui fournit des données chiffrées sur les éléments clés des contentieux (durée, montant des indemnités, arguments invoqués) et dresse une cartographie complète du contentieux des entreprises françaises.

- elearning.lexbase.fr : site de formations juridiques 100% en ligne homologuées à destination des avocats, des notaires et des juristes d'entreprises.

A propos de Droit-Afrique.com :

droit-afrique.com est le site spécialisé en droit des affaires en Afrique francophone et notamment dans la collecte et la mise à jour des textes de loi. Il a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises et des professionnels du droit une information juridique globale, pertinente et à jour sélectionnée par des juristes spécialisés.

Contacts :

Communication Lexbase – Sandrine Brun – sbrun@lexbase.fr – 01 44 79 93 01
Rumeur Publique - Marie Poinset - marie.poinset@rumeurpublique.fr - 01 55 74 52 32